



COMMUNIQUE DE PRESSE

2014 : L'Union européenne renforce son appui à la transition en Tunisie

Tout au long de 2014, l'Union européenne a renforcé sa coopération avec la Tunisie, dans la perspective du soutien à la transition démocratique. Consciente de l'importance de la réussite de cette transition, l'Union européenne a fait un effort tout particulier envers la Tunisie: après avoir accordé 135 millions € de dons en 2013, l'UE a accentué son soutien en allouant 169 millions € au programme d'action 2014, auxquels s'ajoutent 35 millions € au titre de la Facilité Investissement Voisinage, portant l'appui total en faveur de la Tunisie à **204 millions €**.

Madame Laura Baeza, Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie, s'est réjouie de « *l'ampleur du soutien européen inégalé accordé à la Tunisie en 2014* », soulignant « *qu'il reflétait les avancées remarquables accomplies en matière de gouvernance démocratique avec l'adoption d'une Constitution consensuelle et l'organisation d'élections législatives transparentes et pluralistes* ». L'Ambassadeur de l'Union européenne en Tunisie « *a encouragé la Tunisie à poursuivre dans cette direction, à l'occasion des prochaines échéances électorales* ».

Les sept grands programmes adoptés en 2014 sont à la hauteur des enjeux: sur le plan économique, l'UE accompagne les autorités tunisiennes à consolider leurs réformes avec le "**programme d'appui à la relance**" (100 millions €); dans le domaine de la gouvernance et de la transition, les efforts entrepris sur la **réforme de la justice** (15 millions €) pour appuyer la mise en œuvre des garanties constitutionnelles et des standards internationaux concernant la réforme de la chaîne pénale se poursuivent, et se déploient également dans le **secteur des médias audiovisuels** (10 millions €); d'un point de vue sociétal, ce sont **l'égalité homme-femme** (7 millions €) et la **réhabilitation des quartiers populaires** (28 millions €) qui sont au centre de nos nouveaux programmes d'intervention. Consciente des risques pour la stabilité liés à la situation géopolitique des voisins de la Tunisie, l'UE aide le gouvernement tunisien dans la **gestion intégrée des frontières et la protection** (3 millions €) à apporter aux populations fragilisées par les crises régionales. Enfin, dans la continuité d'actions précédentes, l'UE a réservé une enveloppe spécifique dédiée **aux actions de soutien institutionnel** (6 millions €), pour aider au rapprochement des normes tunisiennes et européennes, et à l'échange de bonnes pratiques et de savoir-faire entre administrations.

Par ailleurs, dans le cadre de la Facilité d'Investissement Voisinage (FIV), l'Union européenne soutient les initiatives portées par les banques de développement des Institutions européennes - Banque européenne d'investissement (BEI) et Banque européenne de reconstruction et développement (BERD) - et des Etats-membres - Agence française de Développement, KfW - pour un montant de 35 millions € en 2014, contribuant ainsi à la réalisation de projets de développement demandant des investissements lourds.

Grâce à cet appui, 2014 a vu la réalisation du projet de dépollution intégrée du lac de Bizerte (15 millions €) avec la BERD, un programme de réhabilitation des établissements scolaires (20 millions €) avec la BEI.

Contexte

En Tunisie, l'Union européenne met en œuvre ses programmes de coopération à travers l'Instrument européen de voisinage (IEV). Elément clef de cette politique, l'approche « *more for more* » permet à l'Union européenne de moduler ses soutiens financiers en fonction des avancées réalisées par les pays bénéficiaires pour instaurer une démocratie solide et durable et mettre en œuvre les réformes agréées en ce sens.

Aujourd'hui, les programmes en cours de mise en œuvre en Tunisie s'élèvent à 746 millions €, auxquels viennent s'ajouter 204 millions € de nouveaux programmes adoptés en 2014, soit un montant total de **950 millions €**.

L'année 2014 a également été une année record en termes de paiements puisque **180 millions €** seront payés d'ici le 31 décembre 2014.

Une assistance macro-financière de **300 millions €** a par ailleurs été accordée par l'Union européenne à la Tunisie en juillet 2014. Le décaissement de la 1^{ère} tranche de ce prêt (100 millions €) interviendra sitôt ce prêt ratifié par le Parlement.

Personne à contacter :

Jamel Goubantini, Attaché de presse (98 356 334) : jamel.goubantini@eeas.europa.eu